

le Journal JDM De Mayotte

lejournaldemayotte.com

Mercredi
19 août 2015

 [https://fr-fr.facebook.com/
lejournaldemayotte](https://fr-fr.facebook.com/lejournaldemayotte)

Malgré le ramadan, légère baisse des prix en juillet

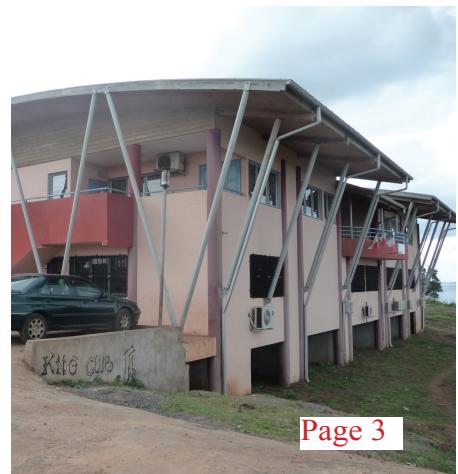


L'INSEE publie l'indice des prix à la consommation pour le mois de juillet à Mayotte. Ils sont en légère baisse de 0,2% sur un mois et de 0,5% sur un an. Cette année, le ramadan n'a pas fait monter les prix.

Page 2

Communes

Un prêt de 4 millions d'euros pour Koungou



Page 3

Cérémonie

Jeux : les 54 sportifs et encadrants de Mamoudzou honorés



Page 4



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Economie

Malgré le ramadan, légère baisse des prix en juillet à Mayotte



L'INSEE publie l'indice des prix à la consommation pour le mois de juillet à Mayotte. Ils sont en légère baisse de 0,2% sur un mois et de 0,5% sur un an. Cette année, le ramadan n'a pas fait monter les prix.

Les étiquettes s'assagissent et c'est particulièrement vrai dans l'alimentation. Les prix ne sont pas soudainement devenus raisonnables, mais leur évolution correspond de plus en plus à ce que l'on peut constater en particulier en métropole. En juillet, l'inflation à Mayotte a été négative avec un léger recul des prix de 0,2%. Sur un an, l'indice des prix à la consommation des ménages baisse de 0,5% à Mayotte. L'augmentation atteint 0,2% en métropole. Cette baisse intervient après un autre léger recul en juin (-0,1%) et il s'explique essentiellement par la diminution des prix de

l'alimentation et des produits manufacturés. Dans sa note, l'INSEE relève que «contrairement à l'année passée, la période du ramadan n'a pas été marquée par une hausse des prix».

Dans le détail, les prix des produits alimentaires diminuent de 1,5% «entraînés par la baisse des prix des viandes et volailles (- 5,0%) et celle des produits céréaliers (- 2,4%)», explique l'INSEE.

L'influence des soldes

Mais les baisses ne sont pas générales. Ainsi, les prix des produits frais augmentent de 1,9% et ceux des boissons non alcoolisées de 1,2%. Sur un an, et c'est à noter, les prix des produits alimentaires baissent dans leur globalité de 1,3% à Mayotte (ils augmentent de 0,4% en France).

Les prix des produits manufacturés sont eux aussi orientés à la

baisse avec -1,4% en juillet, en raison des prix de l'habillement et des chaussures qui diminuent de 4,0% en ce mois de soldes. Les prix des produits d'hygiène et de santé et ceux des autres articles d'équipement du ménage baissent également (respectivement - 0,7% et - 0,4%).

Sur un an, la baisse des prix des produits manufacturés est maintenant de 2,8% (- 0,9% en France). Du côté des hausses, on trouve les prix de l'énergie (+0,1%) en juillet sous l'effet de la hausse du prix de l'essence. Sur un an, les prix de l'énergie restent néanmoins en baisse (- 3,1%). Les prix des services augmentent de 1,6% et ceux des transports et communications de 5,0%. Ce sont les tarifs haute saison dans les transports aériens qui expliquent ce mouvement. Quant au prix du tabac, il est resté stable en juillet.

RR

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Environnement

Quelque 150 tortues étoilées saisies à Roissy vont bientôt retrouver Madagascar



Environ 150 tortues étoilées saisies en décembre à l'aéroport de Roissy vont être renvoyées à Madagascar le 24 août. L'annonce a été faite par une association qui a pris soin de ces animaux.

Installée dans le Var, «Le village des tortues» a sauvé ces 150 petites tortues saisies le 14 décembre dernier en provenance de Madagascar et à destination du Laos. Sur les 170 bébés saisis en une quinzaine avait succombé du fait de « conditions de transport particulièrement inadaptées », avait indiqué la douane. Ils étaient cachés, scotchés, dans le double de caisses de concombres de mer. Les survivants avaient été remis au Village des tortues.

Depuis les animaux auraient pris entre 40% et 60% de poids et ils vont donc retrouver leur habitat naturel dans les forêts sèches du sud de Madagascar. Les tortues Astrochelys radiata sont en danger critique d'extinction selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Elles pourraient disparaître totalement d'ici une quarantaine d'années si rien n'est fait contre le braconnage. Ces herbivores, également appelés « tortues radiées », peuvent vivre une centaine d'années.

Communes

Un prêt de 4 millions d'euros pour Koungou



L'hôtel de ville de Koungou

La commune du nord signe un nouveau prêt avec l'AFD. Aménagements urbains et projet d'une maison de la nature, ces financements doivent «conforter sa politique d'investissement».

C'est la 2e fois que la commune de Koungou a accès à un prêt d'un montant important en quelques mois. En décembre déjà, l'Agence française de développement (AFD) accordait 4 millions d'euros à la commune. Cette semaine, ce sont donc 4 millions d'euros supplémentaires qui vont venir «soutenir la politique d'investissement de Koungou», comme l'indique un communiqué de l'AFD.

Assani Saindou Bamcolo, le maire de la commune, et son DGS se sont rendus dans les locaux de l'Agence de l'AFD à Mamoudzou pour officialiser la

signature de ce nouveau prêt. Pour savoir à quoi peut servir cet argent, il suffit de regarder les opérations engagées depuis l'octroi du prêt du mois de décembre. Des aménagements urbains et de nouvelles infrastructures publiques ont été lancés et l'AFD de citer des travaux d'assainissement pour lutter contre l'habitat insalubre, la sécurisation de la route entre Majicavo-Koropa et Majicavo-Lamir, ainsi que la réalisation d'un rond-point pour accéder au nouveau collège.

Un œil sur les finances

Ces sommes doivent aussi permettre de réaliser la construction d'une Maison de la nature, un projet qui vise à accueillir plusieurs associations environnementalistes de l'île.

L'AFD n'est pas du genre à ac-

corder ses crédits les yeux fermés. Comme en 2014, «l'octroi de ce prêt a été précédé d'un dialogue constructif entre M. Assani Saindou Bamcolo et l'AFD», précise l'institution financière. Il s'agissait pour elle de s'assurer de la situation des finances de la commune, passée et à venir.

Cette démarche fait partie de ses domaines d'expertise. Parmi ses missions, on trouve en effet le financement du secteur public qui lui permet de se revendiquer comme un partenaire financier de première importance pour les collectivités locales.

Nouveau cadre pour l'AFD

A Mayotte, l'AFD concrétise ainsi sa volonté de développer les missions d'appui et de conseil aux communes.

«Dans le cadre de sa mission d'intérêt général dans l'Outre-mer français, l'AFD porte une attention particulière au développement d'une gestion financière saine et équilibrée des collectivités afin de leur permettre de mener à bien le développement de leurs territoires», précise l'institution. Elle s'est dotée d'un nouveau cadre d'intervention pour l'Outre-mer sur la période 2014-2016, confortant ainsi le positionnement de ses agences régionales ultramarines dans le soutien aux politiques publiques et aux collectivités locales.

RR

LE JDM

Cérémonie

Jeux : Les 54 sportifs et encadrants de Mamoudzou honorés



Retour des JIOI sur la place de la république le 11 août dernier

La ville chef-lieu avait envoyé le plus contingent d'athlètes au sein de la délégation mahoraise des Jeux des Îles. Les sportifs étaient honorés par le maire en fin d'après-midi qui dit avoir de l'ambition pour des équipements.

Quinze médailles de bronze, 7 médailles d'argent et une médaille d'or ! Voilà le palmarès que revendique la ville de Mamoudzou à l'issue des 9es Jeux de Îles à La Réunion. La maire avait décidé d'honorer ses sportifs mais aussi les encadrants, entraîneurs et dirigeants. Au total, ils étaient 54 représentants de la commune à La Réunion. Mohamed Majani leur a remis un diplôme et un polo de la

ville avant de les convier autour d'un buffet.

Tous les sports étaient là. Bien entendu d'abord le handball : Hairoudine Anzizi le président de la ligue de handball (double médaille d'argent) est aussi le DGA chargé des finances de la commune ; Le football féminin évidemment (médaille de bronze), l'entraîneur est employé de la mairie. Mais c'est le basket avec 18 représentants qui constituait le gros des troupes. Judo (dont Florian Le Joly médaille d'argent), volley, tennis, cyclisme ou l'athlétisme avec Myriam Mlazahahe (bronze au 400m) et Djassim Ahamada (médaille d'or à la longueur), le maire a félicité les athlètes pour leurs efforts et leur courage... «Malgré les dif-

ficultés que nous connaissons dans la commune au niveau des équipements.»

Equipements : de l'ambition

Mohamed Majani s'est dit «conscient des enjeux et compte œuvrer» pour doter la commune de meilleures infrastructures. Même si les délais pour sortir des équipements de terre sont longs et que le temps d'une mandature passe vite, «nous avons l'envie et l'ambition d'encourager et d'accompagner nos jeunes», a-t-il fait valoir. Mamoudzou compte 3.700 licenciés répartis dans 52 clubs tous sports confondus : du VTT avec 19 pratiquants au football (2.132 licenciés) en passant par le hand (672), le rugby (209), les sports de combats et le volley (116 chacun), la pétanque (36 licenciés) et le tennis de table (30 pratiquants)... la marge de manœuvre en terme d'équipements pour chacun de ses sports et pour bien d'autres encore est en effet importante.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Communes

Dembéni n'a plus de conseil municipal, la mairie continue de fonctionner



Le maire de Dembéni lors d'ela signature des contrat de ville le 28 juillet dernier

C'est officiel avec la publication de l'arrêté préfectoral vendredi. Depuis le 14 août, la commune de Dembéni n'a plus de conseil municipal. Le Conseil d'Etat ayant confirmé l'annulation des élections municipales de mars 2014 dans la commune, une délégation de trois personnes désignée par la préfecture est chargée de gérer les affaires courantes.

Comme à Mtsangamouji, ces personnes occupent les fonctions des élus pour les signatures et l'ensemble des obligations normalement dévolues aux conseillers municipaux et au maire. Ainsi ce matin, ils assistaient à une réunion de chantier d'une école à Tsararano en tant que représentants du maître d'ouvrage.

Pour le reste, les services administratifs continuent de fonctionner normalement et la mairie accueille les administrés aux horaires habituels.

Justice

Agression à la matraque télescopique à la sortie du Bar Fly: détention provisoire avant le procès

Un jeune homme de 19 ans a été placé en détention provisoire hier à l'issue d'une première audience en comparution immédiate. Ce Mahorais a demandé un délai pour préparer sa défense, il sera donc jugé en octobre.

Le tribunal qui pouvait le placer sous contrôle judiciaire a finalement décidé de l'envoyer à Majicavo en attendant la nouvelle audience. Compte tenu de la peine de 10 ans qu'il encourt, la justice voulait s'assurer qu'il serait bien présent en octobre.

Le jeune homme est accusé d'avoir participé à des violences à la sortie du Bar Fly dans la nuit de samedi à dimanche. Avec des complices, il aurait frappé un client de l'établissement avec une matraque télescopique pour lui voler son sac et de l'argent liquide. Jusqu'alors sans histoire, le garçon, qui habite à Mamoudzou chez sa mère, n'a pas d'antécédents judiciaires.

